

A.P.H.R.A.

(ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE)

ASSEMBLEE GENERALE du 01 Juillet 2009

Exercice 2008

Bonjour à tous,

Tout d'abord un grand merci d'être venu aussi nombreux à l'assemblée Générale de l'APHRA.

Avant d'aborder le rapport d'activité de l'exercice 2008, je voudrais avoir pensée particulière pour tous les sinistrés qui ont subi de graves dommages suite aux inondations catastrophiques des 1^{er} et 02 Novembre 2008.

Face à cet évènement dramatique, l'APHRA a voulu se montrer solidaire en faisant parvenir aux CCAS des communes de l'Arbresle et de Sain Bel un chèque de solidarité.

D'autre part, je voudrais également souligner que notre association a remis plusieurs appareils electro-ménagers à une famille adhérente de Sain Bel dont l'appartement avait été complètement dévasté.

A)- BILAN D'ACTIVITE 2008

1) Le 31 Mai au matin, conférence-débat au Centre d'accueil de jour ;

22 participants ont assisté au Centre d'accueil de jour de l'Arbresle à une conférence-débat animée par AGF Finance Conseil sur le thème :

" Comment assurer l'avenir financier d'une personne vulnérable"

Différentes solutions ont été proposées aux familles afin qu'elles puissent y réfléchir afin de prendre la décision d'y souscrire ou non.

2)- Le 30 Mai à midi , repas annuel de l'APHRA :

A l'issue de la conférence, l'APHRA avait convié tous les adhérents et leurs familles pour participer au repas annuel de l'association au Comptoir des Criques de Messidor.

3)- Concours de pétanque du 30 Août 2008 :

Il s'est déroulé comme chaque année au petit stade de Savigny. Cette année le concours remporta un vif succès avec la participation de 54 doublettes. Les premiers ont remporté un appareil photo numérique.

Comme chaque année une coupe et une médaille ont été remises à toutes les personnes handicapées participantes.

4)- Représentations théâtrales du 13 Novembre 2008 :

En partenariat avec l'association Xtraordinaire (association nationale des retards mentaux liés au chromosome X) l'APHRA avait organisé le 13 Novembre 2008 deux représentations théâtrales à la salle Claude Terrasse de l'Arbresle.

Malheureusement, suite aux inondations catastrophiques des 1^{er} et 02 Novembre, la salle des fêtes Claude Terrasse ayant subi de graves dommages, les représentations durent être annulées et reportées en 2009.

5)- Concours de belote du 29 Novembre 2008 :

Il s'est déroulé dans la salle des fêtes de St Pierre la Palud. Le succès fut une nouvelle fois au rendez vous avec l'inscription de 52 doublettes. Les 3 parties furent âprement disputées dans un très bon esprit et dans la convivialité.

B)- BILAN FINANCIER 2007

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2008

RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant
Subventions 2008	2 463,00 €	Achat timbres et papeterie	265,74 €
cotisations adhérents (60 personnes)	300,00 €	Cotisation ADMR Assurance	70,00 €
Dons	330,00 €	Assurance	200,00 €
location gaufrier	23,00 €	règlement tirage des rois	31,74 €
encaissement repas juin 2008	624,80 €	Règlement repas juin 2008	1 405,80 €
Encaissement concours de pétanque	1 539,30 €	Règlement concours pétanque	735,46 €
Encaissement concours de belote	1 020,50 €	Règlement concours de Belote	730,90 €
Subvention " théâtre "	1 450,00 €	Solidarité sinistrés	1 421,40 €
Total recettes	7 750,60 €	Total Dépenses	4 861,04 €

Ancien solde créditeur au 31/12/2007	21 852,08 €
Recettes	7 750,60 €
Total	29 602,68 €
Dépenses	4 861,04 €
Solde Crédeur	24 741,64 €

Nota : La subvention " théâtre " de 1 450 euros sera utilisée sur l'exercice 2009

Les 2 représentations théâtrales du 13 Novembre 2008 ayant été annulées suite aux inondations sont reportées en Avril 2009

C)- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Conformément à l'article 12 de notre statut nous allons procéder au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration

Les Administrateurs sortants sont : Mesdames Edith JACQUIN

Simone JEANPIERRE

Marie Alice RIVOLLIER

Et Monsieur Daniel VIGOUREUX

Les administrateurs sortants étant rééligibles, sollicitant tous un nouveau mandat , ils sont réélus à l'unanimité.

E)- CONCLUSION :

Avant de nous quitter je voudrais vous rappeler que cette année nous organisons notre **concours de pétanque le samedi 29 Août** au petit stade de Savigny et le **28 Novembre** **notre concours de belote** à la salle des fêtes de St Pierre la Palud.

Je vous remercie.